L'INFO AGGLO POUR TOUS LES ÉLUS DE ROISSY PAYS DE FRANCE



Budget 2024 : ce qu'il faut retenir

Roissy Pays de France



« L'ENGAGEMENT DE L'ÉLU LOCAL, UN SACERDOCE.

Pascal DOLL Président de Roissy Pays de France Maire d'Arnouville

Mesdames et messieurs les élus du territoire, chers collègues,

Je vous souhaite une très bonne année 2024. Avec une bonne santé bien sûr, mais aussi de la joie, de la réussite, de beaux projets et un plein épanouissement personnel et professionnel.

En ce début d'année, je voudrais saluer l'engagement des élus locaux que nous sommes. 2024 marque un tournant dans nos fonctions d'élu municipal et/ou communautaire puisque nous avons dépassé le « fameux » mi-mandat. Depuis 2020, dates des dernières élections, beaucoup de projets ont été lancés et ont vu le jour. D'autres sont en préparation.

L'implication des élus est intense pendant toute la durée de leur mandat, certains diront qu'être élu c'est un sacerdoce. Mais cet engagement, ils le prennent dans l'intérêt du territoire et de ses habitants avec courage et détermination. Être élu c'est aussi préparer l'avenir, y compris pour les élus du prochain mandat. Ces dernières semaines, certains maires de notre territoire on fait le choix de passer la main. C'est le cas de Bernard Corneille, maire d'Othis, qui a quitté ses fonctions le 1er janvier. Ce sera aussi le cas de Jean-Louis Marsac, maire de Villiers-le-Bel, avant l'été prochain. Tous les deux ont à cœur de passer le flambeau dans les meilleures conditions. Il reste un peu plus de deux ans de mandat pour que leur successeur prenne ses marques et prépare la future campagne de 2026.

Autre cas, celui de Pierre Barros, qui a dû laisser son écharpe de maire de Fosses pour arborer celle de parlementaire, puisqu'il a été élu sénateur du Val d'Oise. Là aussi, un esprit de transmission dans l'intérêt collectif et une volonté de s'investir encore plus haut pour son territoire. Je leur suis reconnaissant pour la sagesse dont ils font preuve pour assurer un avenir serein pour leur ville et par extension pour notre communauté d'agglomération.

Je veux aussi rendre hommage à l'ancien maire du Thillay, Monsieur Georges Delhalt, qui nous a quittés le 16 janvier, dans sa 94^e année. Souvenons-nous qu'il avait consacré 40 ans de sa vie au service des habitants de sa commune, avant de rendre son écharpe en 2020. C'est un grand engagement tout à son honneur.

Bonne lecture.



Lionel RAYMOND, Directeur, Tersen établissements Cosson.

LE TERRITOIRE DANS LA PEAU

Lancé le 26 septembre 2023, la nouvelle marque de territoire de la commnauté d'agglomération prend la dénomination de « Le Territoire dans la peau ».

UNE MARQUE DE TERRITOIRE, DE QUOI S'AGIT-IL?

Pour un acteur public comme une ville, une intercommunalité, un département ou encore une région, c'est un acte fondateur qui traduit son positionnement et son image autour d'actions impactantes qui sont déployées.

L'objectif est de forger une identité de territoire cohérente et forte, en valorisant à la fois ses diversités et ses spécificités, comme autant d'atouts qui incarnent sa raison d'être.

S'appuyant sur le dynamisme de son tissu économique, mais aussi sur la richesse d'un patrimoine exceptionnel, Roissy Pays de France a récemment lancé sa nouvelle marque, « Le Territoire dans la peau ».

ONZE AMBASSADEURS POUR LE TERRITOIRE

Ils ont été sollicités pour participer à cette aventure et ont accepté de prêter leur image pour incarner ce concept.

C'est un engagement fort de leur part. Cela conforte l'idée qu'ils ont bien ce territoire dans la peau et qu'ils ne sont pas là par hasard.

« Nous avons l'ambition, tout au long de l'année 2024, d'étendre le concept aux habitants du territoire et aux agents de Roissy Pays de France.



Qui sont-ils ? Six hommes et cinq femmes, dirigeants d'entreprises des secteurs de l'industrie, l'événementiel, la construction et l'écoconstruction, la sécurité, la sécurité informatique ou encore de l'alimentaire.

LE CONCEPT : « LE TERRITOIRE DANS LA PEAU »

Le concept, « Le Territoire dans la peau », a été choisi pour créer un univers surprenant, décalé, volontairement provocateur, différenciant.

Ce territoire qui peut parfois souffrir d'un déficit identitaire, bénéficie d'indéniables atouts : connexion au monde, attractivité et dynamique économiques indiscutables, histoire et patrimoine culturel riche, etc.

La définition de ce concept fort de « Territoire dans la peau » entend assumer, revendiquer, porter haut les couleurs de l'agglomération Roissy Pays de France.

Le choix graphique de « Territoire dans la peau » s'inscrit dans l'univers du tatouage, et sur un registre émotionnel et sensoriel.



AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET DE SDRIF-E

Le 23 novembre 2023, le conseil communautaire a unanimement émis un avis défavorable au projet de SDRIF-E, pourquoi ?

UN NOUVEAU SDRIF, POURQUOI?

Mis en œuvre il y a 10 ans, le précédent schéma de planification ne permettait plus d'accompagner les grandes mutations que nous imposent les bouleversements de notre siècle tels que le changement climatique, la désindustrialisation ou encore les fractures sociales et territoriales.

Partant de ce constat, le SDRIF-E se dote d'une dimension environnementale. Il constituera, une fois définitivement adopté, le document de référence pour l'aménagement de l'Îlede-France et la planification stratégique du territoire. Le but ? Garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens à l'horizon 2040.

QUEL IMPACT POUR NOTRE TERRTITOIRE?

L'Île-de-France est la seule région métropolitaine dans laquelle la loi SRU de 2000 a maintenu, à travers le SDRIF, une planification à l'échelle régionale.

Les documents locaux d'urbanisme que sont le schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui affine ces principes au niveau d'un territoire intercommunal ; et le plan local d'urbanisme, qui détermine, pour chaque propriété, les règles d'urbanisme ; doivent définir, à chaque échelle géographique, les modalités de mise en œuvre des orientations du SDRIF.

LES ATTENTES

Dans le cadre de l'élaboration du projet de SDRIF-E et de la concertation avec les collectivités territoriales, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a rédigé quatre contributions synthétisant le positionnement de la communauté et des 42 communes qui la composent, dont trois sur différentes thématiques et une sur l'avant-projet du SDRIF-E.

Ces contributions ont pour socle commun une volonté de développement ambitieux et vertueux du territoire aéroportuaire alliée à une recherche de qualité du cadre de vie pour tous ses habitants.

En émettant un avis défavorable, les élus de la communauté d'agglomération souhaitent que le SDRIF-E prenne en compte la stratégie développée par la communauté d'agglomération en termes de développement économique, de préservation des espaces naturels et agricoles, de construction de logements.



Retrouvez plus d'info sur roissypaysdefrance.fr

LES ÉTAPES

- Jusqu'à décembre 2023 : analyse du projet par les personnes publiques associées, l'État, l'Autorité environnementale et la Conférence territoriale de l'action publique ;
- Février 2024 : procédure d'enquête publique ;
- **Printemps 2024** : prise en compte par la Région des retours de l'enquête publique et des personnes publiques associées pour apporter les ajustements nécessaires au document ;
- Été 2024 : adoption du SDRIF-E en séance plénière du Conseil régional. Il devra alors être approuvé par le Conseil d'État.

IMPORTANT : PARTICIPATION ACTIVE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

Pour soutenir la position de la communauté d'agglomération et défendre le territoire de Roissy Pays de France et ses projets, au service des communes et des habitants.



BUDGET 2024, CE QU'IL FAUT RETENIR

2024 constitue l'année du basculement à la norme comptable M57, commune à toutes les collectivités locales. Le budget principal 2024 s'inscrit dans un contexte marqué par une actualisation du pacte financier et fiscal de solidarité et une forte hausse des investissements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un effort sans précédent est réalisé par Roissy Pays de France en direction de ses 42 communes membres, se traduisant par une hausse de 18,5 M€ des crédits qui fait plus que doubler l'enveloppe 2023, en passant de 14,1 M€ à 32,6 M€.

Après quatre exercices consécutifs marqués par une consigne de stabilité, voire de baisse des demandes budgétaires, les services ont été autorisés à proposer une augmentation de 2%

Les principales hausses concernent les frais de personnels (créations de postes, mesures gouvernementales relatives au pouvoir d'achat, revalorisation du point d'indice) et notamment la propreté urbaine, les manifestations en lien avec les jeux olympiques, les contributions fixées par les syndicats auxquels l'agglomération adhère, le versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe de l'assainissement et l'ouverture de la Station numixs.

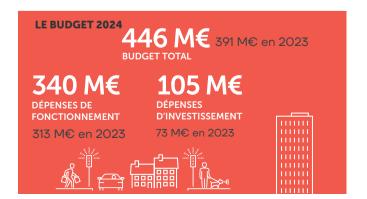
Section de fonctionnement : 340 M€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les services ont travaillé en cohérence avec le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui a fait l'objet d'ajustements pour tenir compte de l'avancée des opérations, de l'actualisation des coûts ainsi que de la modification des projets.

Les fonds de concours aux communes, l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire, les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, principalement la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, ainsi que la construction/réhabilitation d'équipements culturels, sportifs et de la petite enfance, constituent les principales dépenses d'investissement.

Section d'investissement : 106 M€.



ÉLÉCTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 24 septembre 2023. Il s'agissait de renouveler au scrutin indirect la moitié des membres de la chambre haute du Parlement français.

Au terme d'une campagne intense sur le terrain, deux représentants de notre agglomération vont siéger dans la chambre haute du Parlement français.

C'est une réelle chance pour notre territoire de pouvoir porter haut les problématiques rencontrées, notamment sur les questions de logement, qui y sont débattues depuis l'automne.

Félicitations à Pierre BARROS (élu pour le Val d'Oise) et Marianne MARGATÉ (élus pour la Seine-et-Marne).

Dans le respect de la règle du non cumul des mandats, nous regrettons toutefois que Pierre Barros doive abandonner son poste de vice-président de la communauté d'agglomération.



PASS'AGGLO

Le succès fou des Pass'agglo ! Un soutien au budget des ménages apprécié.

Depuis leur mise en place les Pass'agglo Sport et Culture ne cessent de gagner en notoriété! En effet, ils rencontrent un succès fou auprès des associations comme des habitants.

Si la plateforme dédiée a rencontré quelques problèmes de rodage en 2022, il n'en a rien été en 2023 et les bons ont été délivrés sans encombre.

BILAN* DES PASS'AGGLO DÉLIVRÉS AUX FAMILLES :

- 17 957 Pass'agglo Sport (+15,92%)
- 4 281 Pass'agglo Culture (+26,51%)
- soit : 22 238 Pass'agglo délivrés

^{*} données aux 10 janvier 2024



ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Le 17 octobre 2023, le GIP Roissy Meaux Aéropôle organisait ses premières Rencontres consacrées à l'hydrogène et aux nouvelles énergies.

Tout au long de la journée, les intervenants se sont exprimés sur l'hydrogène et les nouveaux vecteurs énergétiques qui représentent une opportunité majeure pour renforcer l'indépendance industrielle et énergétique de la France.

Pascal DOLL, en tant que vice-président du GIP Roissy Meaux Aéropole, était invité à introduire la table ronde intitulée « Réinventer le ciel : l'aviation relève le défi de la décarbonation ».

« Cette rencontre intervient au cœur des problématiques des entreprises majeures de la filière aéronautique implantées sur le territoire de Roissy Pays de France. Nous nous devons, en tant qu'élus locaux, de proposer des rendez-vous tels que celui-là pour les soutenir dans la transition de leur modèle. Nos expériences, nos compétences et nos savoir-faire nous permettent d'avancer plus vite et mieux », affirmait-il.

LES AUTRES TABLES RONDES

- RÉVÉLER LES TALENTS : l'impact de la transition énergétique sur les métiers :
- LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA SUPPLY CHAIN : comment l'hydrogène et les nouvelles énergies redéfinissent les règles;
- L'UNION DES FORCES : écosystèmes dynamiques, territoires innovants. Le Financement responsable au cœur du débat ;
- L'HYDROGÈNE PEUT-IL DÉCARBONER TOUTES LES MOBILITÉS ;
- L'ATTERRISSAGE DU FUTUR : décarboner les plateformes aéroportuaires pour un transport aérien durable.



Retrouvez plus d'info sur roissypaysdefrance.fr

S'INFORMER

AGENDA



FÉVRIER

- 1 : Conférence des maires et Bureau communautaire
- 8: Conseil communautaire
- 29 : Conférence des maires et Bureau communautaire

MARS

- 7: Conseil communautaire
- 28 : Conférence des maires et Bureau communautaire

AV/RII

4 : Conseil communautaire

- 2 : Conférence des maires et Bureau communautaire
- 16 : Conseil communautaire

JUIN

- 20 : Conférence des maires et Bureau communautaire
- 27 : Conseil communautaire

TOUTE L'ACTU

TENEZ-VOUS INFORMÉ **SUR L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO:**

« À QUARANTE DEUX », le magazine trimestriel de l'agglo











